



TOURNOI INTERCLUB PARIS SAINT-MARTIN

Judo Club Saint-Martin

Centre Sportif Jean Verdier
11, rue Lancry – 75 010 PARIS



LE DIMANCHE 3 JUIN 2018 :

- * Mini-Poussin(e)s**
- * Poussin(e)s**
- * Benjamin(e)s**
- * Minimes**

JUDO CLUB SAINT-MARTIN
Centre Sportif Jean Verdier
11, rue de Lancry
75010 PARIS
E-mail : judoclubsaintmartin@gmail.com
Site internet : <http://judoclubsaintmartin.fr>



Paris, le 2 mai 2018

Chers Amis,

Le Dimanche 3 Juin 2018, le Judo Club Saint-Martin a le plaisir d'organiser sa rencontre amicale interclubs.

Pour sa 2^{ème} édition, cette manifestation s'adresse aux catégories d'âges suivantes :

Mini-Poussins (7-8 ans), Poussins (9-10 ans),
Benjamins (11-12 ans) et Minimes (13-14 ans).

Les membres du Comité Directeur, les membres de notre club, les parents de petits et grands judokas vous invitent à cette journée de rencontres et seraient heureux de votre participation.

J'espère vous y retrouver à cette occasion.

Amitiés sportives,

Salomon LANIBA
Président du Judo Club Saint Martin

Organisateur : Judo Club Saint-Martin

**Adresse du tournoi : Gymnase du Centre Sportif Jean Verdier
11, rue de Lancry, 75010 PARIS**

Date : DIMANCHE 3 JUIN 2018.

Catégories d'âge : de 6 ans ½ à 14 ans.

- **Mini-Poussin(e)s (garçons et filles nés en 2010 et 2011).**
- **Poussin(e)s (garçons et filles nés en 2008 et 2009).**
- **Benjamin(e)s (garçons et filles nés en 2006 et 2007).**
- **Minimes (garçons et filles nés en 2004 et 2005).**

Inscriptions : Inscriptions préalables à l'aide d'une fiche d'inscription envoyée aux clubs invités.

Pesée : Pesée uniquement pour les catégories d'âges arbitrées.

Catégories de poids : Par groupe morphologique, sexes et âges pour les catégories d'âges arbitrées.

Nombre de tatami : 3 surfaces de tapis de 6 x 6 m.

Formule : En poules de 5 pour les Mini-Poussins, en poules de 4 uniquement pour les catégories d'âges arbitrées (Poussins – Benjamins – Minimes).

Arbitrage : 1 arbitre par tapis, sous la responsabilité de l'organisation.

Récompenses : Tous les participants sont récompensés.

Ouverture du gymnase : Le gymnase est ouvert toute la journée.

Divers :

- Chaque participant est placé sous la responsabilité de son club d'appartenance (licence FFJDA - certificat médical).
- La responsabilité d'un éventuel accident non couvert suite à une fausse déclaration ne pourra être imputée au club organisateur.
- En cas de litige, le Comité Directeur du Judo Club Saint Martin se réserve le droit de statuer.

DEROULEMENT DE L'ANIMATION :

Le matin :

- Pour les **POUSSINS** (garçons & filles nés en 2008 et 2009) - Combats arbitrés
- Pour les **BENJAMINS** (garçons & filles nés en 2006 et 2007) : Combats arbitrés
- Pour les **MINIMES** (garçons & filles nés en 2004 et 2005) : Combats arbitrés :
- 09h00 - 09h30 : Accueil.
- 09h30 - 10h00 : Echauffement collectif.
- 10h00 - 13h00 : Oppositions arbitrées.
- 13h00 : Récompenses.
- Par groupes morphologiques, sexes et âges.
- Temps de combats : 1 min 30 (pour les Poussins)
2 min (pour les Benjamins & Minimes).

Les enfants seront en poules de 4 par groupes morphologiques et feront ainsi 3 combats.

L'après-midi :

Pour les MINI-POUSSINS (garçons et filles nés en 2010 et 2011) - Randori encadrés :

- 14h00 - 14h30 : Accueil.
- 14h30 - 15h00 : Echauffement.
- 15h00 - 16h00 : Combats arbitrés (Poussins) et Randori encadrés.
- 16h00 : Récompenses.

- Par groupes morphologiques, sexes et âges.
- Temps de combats : 1 min 30.

(Les enfants seront en poules de cinq par groupes morphologiques et feront ainsi quatre randori de 1 min 30).

Règlement Arbitrage pour Mini-Poussins, Poussins, Benjamins et Minimes

Ce rôle de première importance devra être tenu par une personne spécialement formée à cet effet. Elle devra veiller au respect de l'esprit du randori (attitude offensive des deux protagonistes, corps droits, déplacement permanent du couple, contrôle de Uke lors des projections).

a) Saisies

Les saisies des 2 participants (1 main au revers l'autre à la manche) seront installées avant le signal "Hajime" de l'arbitre. Saisie autour du cou interdite et saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense.

b) Formes techniques

Interdiction des Sutemi et Makkikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol. Interdiction des clés de bras et des étranglements.

c) Pénalité

Pas de pénalités.

Matte ou Sono-mama et explication de l'arbitre.

d) Intervention de l'arbitre

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récurrence). Le vainqueur n'est pas désigné à la fin du combat.

Organisation : Les organisateurs pourront vérifier le poids des participants lors de l'inscription.

Les fiches d'inscription sont classées des plus légères aux plus lourdes.

Les poules de 4 sont constituées à partir de ce classement (groupes morphologiques avec le plus faible écart de poids possible).